

**MAIRIE DE  
TREMOLAT  
24510**

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 25 mai 2023**

Nombre de membres en exercice : 14

Présents : 9

Absents/Excusés : 2

Procurations : 3

Nombre de votes : 12

L'an deux mille vingt-trois, le 25 mai à 20 heures 30 minutes, les membres du conseil municipal de Trémolat dûment convoqués se sont réunis en séance ordinaire sous la Présidence de Éric CHASSAGNE, Maire.

**Conseillers municipaux présents :** CHASSAGNE Éric, QUEVAL-QUIGNON Florence, ROUX Sonia, MAGIS-TERLOUW Colette, SCHEID Éric, LEONIDAS Christophe, ROUGIER Christian, CHAPALAIN Christian, LE GOFF Yannick,

**Conseillers municipaux absents / excusés :** FOURÉ Estelle, ZALOGA Anna

**Procurations :** MATHIOTTE Patrick à MAGIS-TERLOUW Colette, MAYER Joëlle à ROUX Sonia, LASSIGNARDIE Céline à QUIGNON-QUEVAL Florence

**Secrétaire de séance :** QUIGNON-QUEVAL Florence et LEONIDAS Christophe

Ouverture de la séance à 20h30.

En l'absence de la secrétaire de mairie, Monsieur le Maire propose de doubler les secrétaires de séance au sein du Conseil Municipal

*Le Conseil, à l'unanimité accepte ce doublement de secrétaire de séance.*

Monsieur le Maire soumet au vote de l'Assemblée une modification de l'ordre du jour afin d'y ajouter le renouvellement des baux commerciaux pour le Vieux logis (Tartines et local de l'ancien presbytère) ainsi que l'ajout d'une motion de défiance concernant le SMD3.

*Le Conseil, à l'unanimité accepte ces modifications.*

**DEL 2023-05-001 Redéfinition du nombre d'adjoints**

Monsieur Le Maire informe que Madame Colette MAGIS-TERLOUW souhaite se retirer du Bureau. Il propose donc de redéfinir le nombre d'adjoints qui jusqu'à présent était au nombre de 3 pour le porter à 4.

*Le Conseil, à l'unanimité, valide cette redéfinition.*

**DEL 2023-05-002 Vote d'un adjoint**

Monsieur Le Maire demande donc aux conseillers présents si quelqu'un souhaite postuler. Aucun conseiller ne souhaitant pourvoir ce poste, Monsieur Le Maire propose à Monsieur Christophe LEONIDAS de rejoindre le bureau en qualité de 4<sup>ème</sup> adjoint. Monsieur Le Maire procède au vote à bulletin secret. Nombre de bulletins dans l'urne : 12

*Le Conseil, à l'unanimité, confirme la nomination en qualité de 4<sup>ème</sup> adjoint de Monsieur Christophe LEONIDAS.*

**DEL 2023-05-003 Organisation du personnel**

- *Secrétariat de mairie :*

Monsieur Le Maire informe des nouveaux horaires de la mairie depuis le 1er Mai 2023 : Lundi 9h-12h30/ 14h-18h Mardi 9h-12h30 Mercredi 9h-12h30 Jeudi 9h-12h30 Vendredi 9h-12h30/ 14h-17h.

Monsieur Le Maire informe de la nouvelle organisation des secrétaires de mairie depuis le départ de Sylvie LABARRE. Bien que la mairie soit fermée au public les après-midi 3 fois dans la semaine, les secrétaires sont en mairie pour avancer le travail administratif. L'agent en charge de la comptabilité travaille les mercredis après-midi et compense le vendredi après-midi. L'agent à l'accueil assure les vendredis après-midi jusqu'à 17h dans l'attente de l'arrivée de la nouvelle secrétaire de mairie, remplaçante de la secrétaire générale, arrivée prévue le 28 juin 2023. M. Le Maire informe que pour palier au départ de Sylvie LABARRE, les secrétaires de mairie ont accepté de prendre en charge des tâches administratives qui incombent à la secrétaire générale, des formations seront à prévoir rapidement.

- *Remplacement ATSEM :*

Madame la 1ère Adjointe informe que l'ATSEM de l'école sera en congé maternité à compter du 1er septembre 2023 et jusqu'au 10 janvier 2024. Elle rappelle également le départ à la retraite de la cantinière à la fin de l'année scolaire 2023, il est donc important de réorganiser les tâches au sein du personnel scolaire. Comme voté, lors du dernier conseil municipal, le contrat du cuisinier scolaire passe à temps plein, ce qui lui permettra de reprendre les heures de la cantinière. L'aide-ménagère est en demande pour effectuer un peu plus d'heure (1h/J), ce qui permettrait qu'elle vienne en aide au cantinier le midi pour aider au service. La cantinière était également chargée d'installer les enfants à la sieste de 12h45 à 13h15, il faut donc une personne pour cette demi-heure. Madame la 1ère adjointe, propose de demander à la personne en charge de la garderie du soir qui serait disponible pour cette tâche. Concernant, le remplacement du poste d'ATSEM, il serait cohérent de procéder à un recrutement d'autant plus qu'une personne de Trémolat, qualifiée pour ce poste a postulé auprès de la mairie. Monsieur Le Maire et Madame La 1ère adjointe se mettent d'accord pour la recevoir le 27 mai 2023. Le Conseil Municipal donne pouvoir au Bureau pour recruter la personne nécessaire à ce poste.

- *TIG*

Monsieur Le Maire informe qu'un administré est venu à sa rencontre afin de lui demander de pouvoir effectuer une quarantaine d'heures de TIG à la mairie. Des travaux étant nécessaires dans la salle de sieste de l'école, il serait opportun d'en profiter. Monsieur le Maire demande à l'assemblée si elle est d'accord sur le principe.

*Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :*

- *approuve les horaires aménagés et missions des agents dans le cadre du changement de secrétaire de mairie,*
- *acte la venue la venue de la nouvelle secrétaire de mairie,*
- *approuve les changements horaires/agents liés au départ en retraite d'un agent,*
- *approuve la venue d'une personne dans le cadre d'un TIG.*

**DEL 2023-05-004 Appui administratif aux administrés**

Monsieur Le Maire expose la situation de certaines personnes en difficulté dans le village et qui n'ont pas de moyens de déplacements et demande aux élus présents de la disponibilité en mairie afin de soulager le secrétariat. Monsieur Christian ROUGIER propose de se renseigner auprès de France Service afin de savoir si des permanences en mairie seraient possibles, et les services sociaux.

*Le Conseil, à l'unanimité, acte la disponibilité des élus pour le soutien aux personnes en difficulté dans le village.*

**DEL 2023-05-005 PLUI invention STECAL**

Monsieur Le maire demande aux élus présents, si quelqu'un serait disponible pour effectuer l'inventaire STECAL (secteurs de taille et de capacité d'accueil limités définis dans les plans locaux d'urbanisme, à l'intérieur des zones agricoles et naturelles, et permettant l'implantation de nouvelles constructions).

Madame La 3ème Adjointe ainsi que Madame Joëlle MAYER, conseillère municipale, se proposent.

*Le Conseil, à l'unanimité, acte la proposition de Mesdames Sonia ROUX, adjointe et Joëlle MAYER pour cet inventaire.*

**DEL 2023-05-006 Informations touristiques**

Monsieur Le Maire rappelle l'historique de la suppression du BIT (Bureau d'Information Touristique) et demande à l'assemblée leurs souvenirs à ce propos. Madame la 3ème adjointe chargée du tourisme et présente au sein du Comité de Direction, rappelle que lors de l'une de ses réunions, il avait été annoncé la création d'une borne informatique ainsi que le passage d'un camion d'information dans notre commune. Lors de la relance concernant cette borne, il a été dit que les ABF avaient refusé l'installation de cette borne. Après contact de Monsieur Le Maire auprès des ABF, il s'avère que les ABF donnent leur accord. Le Comité de Direction dit maintenant qu'ils n'ont plus les financements. Madame la 3ème adjointe informe qu'au Buisson de Cadouin, la borne ne fonctionne pas et que le contact humain reste important. Cependant, Trémolat maintient sa volonté d'obtenir cette borne. Madame Sonia ROUX, 3ème Adjointe, doit donc continuer à parler dans ce sens à la prochaine réunion qui se tiendra le 30 mai à 18h30 à la CCBDP. Monsieur Le Maire continue également les échanges qu'il a avec le président de l'EPIC, Monsieur CATHUS.

*Le Conseil Municipal, à l'unanimité confirme sa ligne de conduite concernant la borne d'informations touristiques et mandate Madame Sonia ROUX dans ses échanges avec la CCBDP.*

**DEL 2023-05-007 Journal d'informations municipales**

Madame La 1ère adjointe informe que la commission s'est réunie 2 fois ce mois-ci et que le journal est en cours de fabrication. Il manque encore quelques articles mais tout devrait être ok pour que le bulletin puisse sortir en début de mois de juillet. Elle informe également le Conseil Municipal que la commission s'est mis d'accord pour insérer un questionnaire à ce bulletin afin que les administrés puissent donner leur avis sur l'éventuelle installation d'une épicerie à Trémolat. Ce questionnaire sera à remettre en mairie. Cependant, il sera également mis en ligne sur le site internet de la commune afin de faciliter les réponses pour une partie des administrés. Mme la 1ère adjointe demande si quelqu'un a des informations sur l'été actif à Trémolat cette année, la traversée de la barge entre Mauzac et Calès ainsi que sur la baisse de l'eau de la Dordogne qui pourraient être des thèmes à aborder dans le bulletin.

*Le Conseil Municipal, à l'unanimité, confirme la parution du l'Écho du Cingle en juillet ainsi que l'ajout du questionnaire sur l'épicerie.*

**DEL 2023-05-008 SMD3 point sur la redevance incitative**

Monsieur Le Maire donne son opinion sur la réunion qui s'est tenue au grenier fin avril en présence de l'AMCDD. Réunion organisée par plusieurs élus ici présents et certains administrés présents dans le public ayant lancé une pétition dans le village. Monsieur Le Maire donne la parole à ces personnes et un débat est lancé sur les améliorations à apporter sur ce système par le biais d'associations diverses mais les élus demandent également à Monsieur Le Maire de remonter au SMD3 la désapprobation des habitants mais aussi de ne pas toujours être d'accord avec les votes lors des réunions auxquelles il est convié. Concernant Trémolat, il faudrait multiplier les points d'apports dont un ou deux enterrés.

Monsieur Le Maire donne son soutien et propose à cet effet de voter une motion de défiance.

*Le Conseil Municipal, à l'unanimité acte les améliorations à apporter à ce système, confirme la signature de la motion proposée aux élus.*

**DEL 2023-05-009 Feux d'artifice**

M. le Maire rappelle à l'Assemblée que le Comité des fêtes ne souhaite pas prendre en charge l'organisation des feux d'artifice cette année. Il demande donc l'avis de l'Assemblée à ce sujet. L'ensemble des élus présents sont d'accord pour le faire seulement si les feux sont tirés lors d'un marché gourmand soit le 11 Juillet. Madame la 1ère adjointe informe que Monsieur Patrick MATHIOTTE, 2ème adjoint, se propose de prendre l'organisation en main, Monsieur Christian ROUGIER se propose de l'assister, ils prendront contact avec l'artificier, prévoient la sécurisation du terrain et prévoient les arrêtés. Le conseil municipal propose un budget de 3500 €.

*Le Conseil, à l'unanimité, approuve cette organisation.*

**DEL 2023-05-010 Comptes-rendus commissions – délégations**

Illuminations Noël : Monsieur Christian ROUGIER fait part à l'assemblée de ses recherches et des devis reçus avec leurs propositions de services pour les illuminations de Noël.

- BREZAC : 9430 Euros / AN contrat sur 3 ans. Propose des projections de lumières sur l'église côté îlot st Nicolas.
- GMI : 4995 Euros/an contrat sur 3 ans.

Monsieur ROUGIER montre les Powerpoint proposés par cette société prévus pour la commune.

Certains élus demandent à Monsieur ROUGIER de faire tarifer par cette même société la projection sur l'église ainsi que de tarifer le prix des guirlandes qui seront posées sur les arbres pour l'année.

*Le Conseil Municipal, à l'unanimité, opte pour la proposition de GMI.*

**DEL 2023-05-011 Baux commerciaux**

Monsieur Le Maire informe que les baux du Vieux Logis arrivent à échéance, il propose donc au conseil de les renouveler.

*Le Conseil Municipal, à l'unanimité, confirme le renouvellement des baux du Vieux Logis.*

**DEL 2023-05-012 Voirie**

Monsieur Le maire informe que la mairie a reçu 2 devis sur les 3 demandés pour des travaux de reprise de voiries communales :

- ✓ Boucle de Grange,
- ✓ Route des Picadis avant le passage à niveau,
- ✓ Route Charlemagne,
- ✓ Route des Cireys.

Il demande au conseil de laisser le pouvoir au Bureau de signer le devis nécessaire à réception.

*Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accorde la signature des devis reçus pour la voirie au bureau.*

**QUESTIONS DIVERSES**

- ✓ Jurés d'assises

Monsieur Le maire demande si des personnes seraient disponibles pour aller aux jurés d'assises le 30 mai à 18h à la salle des fêtes de Grand Castang. Monsieur Christophe LEONIDAS, 4ème adjoint, se propose, Monsieur Le GOFF essaiera de l'accompagner.

- ✓ Conteneurs

Au vu de la saison qui approche, la question se pose de savoir à quel moment seront posés les claustras aux poubelles proches du camping. Monsieur Christian Rougier dit qu'il s'en arrangera avec Monsieur Patrick MATHIOTTE, 2ème Adjoint.

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 00h05*

*Prochain Conseil Municipal le 30 juin 2023 à 20h30.*

*Au registre suivent les signatures*

**AFFICHÉ LE :**

*Le Maire*

CHASSAGNE Éric,



*Les secrétaires de séance*

Florence QUEVAL-QUIGNON

Christophe LEONIDAS